

Message à tous les éleveurs et intervenants du secteur porcine du Québec

MISE À JOUR SUR L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION CONCERNANT LA DIARRHÉE ÉPIDÉMIQUE PORCINE (DEP) ET LE DELTACORONAVIRUS PORCIN (DCVP)

RECOMMANDATIONS SUR LE PLASMA PORCIN

Recommandation de 2014

Dans le contexte de l'introduction de la diarrhée épidémique porcine en Ontario en février 2014 et l'annonce d'analyses en laboratoire positives sur du plasma porcine utilisé à des fermes contaminées, l'EQSP avait émise le 26 février 2014 la recommandation suivante :

..par principe de précaution, l'EQSP recommande aux fabricants québécois d'aliments pour animaux de ne plus utiliser d'ingrédients protéiques de source porcine (p. ex. : plasma sanguin, farine de viande et protéines de porc) dans les aliments destinés aux porcs.

Advenant que cette recommandation ne soit pas suivie, seulement les produits ayant testés négatifs au test PCR-DEP devraient être introduits dans l'alimentation des porcs et si les ingrédients se révèlent positifs au test PCR-DEP, s'assurer de mettre le produit en quarantaine et voir avec le fournisseur comment disposer du produit de façon sécuritaire. Enfin, s'assurer que les ingrédients utilisés proviennent d'une source connue et facilement traçable.

De plus, lorsque ces ingrédients sont utilisés pour d'autres espèces (p.ex. volaille), si possible, privilégier leur utilisation dans une usine ou une ligne de fabrication dédiée. Sinon, une séquence de fabrication des produits minimisant les risques de contamination des aliments pour porcs devrait être mise en place selon une procédure reconnue.

Recommandation de 2019

Depuis 2014, l'EQSP a collaboré avec American Protein Corporation (APC), le seul manufacturier de plasma porcine au Canada, à plusieurs rencontres et échanges avec les membres du comité nutrition et du comité vétérinaire de l'EQSP sur les mesures pouvant être prises pour assurer l'innocuité de ce produit. Plusieurs projets de recherche ont permis de préciser les risques associés au produit et les mesures pouvant être prises pour minimiser les risques de transmissions du virus actif de la DEP. De plus, la réduction importante de la prévalence de la maladie en Ontario et au Québec a aussi contribué à réduire le risque lié à cet ingrédient.

Par conséquent, l'EQSP a énoncé une série d'exigences à rencontrer pour assurer la sécurité du produit rendu disponible pour le secteur porcine québécois. APC s'est engagé à respecter toutes ces conditions. Pour les détails de ces exigences et engagements voir les lettres de correspondance de l'EQSP et d'APC jointes à ce message. Les fabricants d'aliments pour animaux devraient s'assurer que tout autre fournisseur, qui pourrait vendre du plasma porcine au Québec, rencontre ces exigences avant d'utiliser leur produit.

Toutefois, aucune stratégie ne peut garantir un risque nul et l'impact potentiel de son utilisation chez les fournisseurs de génétique pourrait être très important pour le secteur porcine. Tout éleveur de porcs de reproduction devrait donc discuter de la situation avec son vétérinaire avant d'utiliser le produit.